

# MONITEUR D'ATELIER EN ETABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE

Mis à jour le 17 septembre 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

Disposer d'une expérience minimale de 70 h dans cet emploi ou dans le secteur du travail protégé

## Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

## Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

## Public visé

Les salariés en ESAT et EA qui accompagnent les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages, Les demandeurs d'emploi ou les personnes en projet de reconversion professionnelle qui souhaitent accéder au métier de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé, dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet.

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

441 heures

## Validation

Validation du Titre « Moniteur d'atelier en établissement de travail protégé » (Niveau 4) RNCP 39099 – date d'chéance 31/05/2028  
Certificateur – OPCO Santé  
Possibilité de validation par blocs de compétences

Acces aux épreuves d'évaluations.  
Parcours complet :

## Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

La certification permet d'accéder aux compétences d'un moniteur d'atelier en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou en Entreprise Adaptées (EA). L'emploi se caractérise par des compétences dans trois domaines distincts : l'encadrement sur le plan technico-productif, l'accompagnement sur le plan socio-professionnel, et l'apprentissage et le développement des compétences.

Objectifs pédagogiques :

Participer à la préparation et à la réalisation de l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, nouveaux arrivants ou stagiaires candidats à l'entrée dans l'établissement.

Préparer et faciliter l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, sous différents statuts, dans un lieu de travail extérieur, adapté ou ordinaire.

Organiser et ajuster la journée de travail en fonction de leur potentiel et de leurs demandes, réguler des comportements et veille au bien-être des personnes.

Prévenir et gérer des situations difficiles avec les personnes accompagnées dans la limite de ses responsabilités.

Contribuer à l'élaboration, la réalisation et l'évolution du projet professionnel personnalisé de la personne accompagnée, favorisant son épanouissement. Organiser de la production de biens ou de services dans son atelier ou appui à l'organisation d'une production hors de l'établissement, dans une démarche inclusive et éco-responsable.

Sécuriser les biens et les personnes.

Créer des situations d'apprentissage, dans et hors de l'établissement, adaptés aux personnes accompagnées et à leurs objectifs.

Contribuer avec l'équipe pluriprofessionnelle à la construction d'un parcours jalonné de séquences d'apprentissage adaptées au projet professionnel de la personne.

Soutenir la valorisation et à la reconnaissance des compétences par la personne et son environnement.

## Contenu

Objectifs de la formation :

La certification permet d'accéder aux compétences d'un moniteur d'atelier en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou en Entreprise Adaptées (EA). L'emploi se caractérise par des compétences dans trois domaines distincts : l'encadrement sur le plan technico-productif, l'accompagnement sur le plan socio-professionnel, et l'apprentissage et le développement des compétences.

Objectifs pédagogiques :

Participer à la préparation et à la réalisation de l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, nouveaux arrivants ou stagiaires candidats à l'entrée dans l'établissement.

Préparer et faciliter l'accueil et de l'intégration des personnes accompagnées, sous différents statuts, dans un lieu de travail extérieur,

# MONITEUR D'ATELIER EN ETABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE

Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque bloc prévu au plan individuel de formation à l'issue du positionnement.  
Avoir été en situation d'accompagnement de travailleurs handicapés dans les activités de productions et dans les apprentissages en ESAT ou en EA pendant les périodes en établissement (comme salarié ou stagiaire). Les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion doivent avoir réalisé un stage de 980 heures – 28 semaines.  
Avoir participé aux évaluations formatives réalisées par l'organisme de formation.  
Avoir remis les écrits supports à l'organisme de formation dans les délais impartis.  
Avoir suivi un stage de 105 heures dans un autre établissement que l'établissement principal.

Parcours par bloc :

Avoir suivi au moins 80% de la formation du bloc prévu au plan individuel de formation à l'issue du positionnement.  
Être en situation d'accompagnement de travailleurs handicapés dans les activités de productions et dans les apprentissages en ESAT ou en EA pendant les périodes en établissement (comme salarié ou stagiaire) selon les durées prévues par bloc.  
Avoir participé aux évaluations formatives réalisées par l'organisme de formation.  
Avoir remis les écrits supports à l'organisme de formation dans les délais impartis.  
Avoir suivi un stage de 105 heures dans un autre établissement que l'établissement principal si le plan individuel de formation le mentionne.

## Certification

adapté ou ordinaire.

Organiser et ajuster la journée de travail en fonction de leur potentiel et de leurs demandes, réguler des comportements et veiller au bien-être des personnes.

Prévenir et gérer des situations difficiles avec les personnes accompagnées dans la limite de ses responsabilités.

Contribuer à l'élaboration, la réalisation et l'évolution du projet professionnel personnalisé de la personne accompagnée, favorisant son épanouissement.

Organiser de la production de biens ou de services dans son atelier ou appui à l'organisation d'une production hors de l'établissement, dans une démarche inclusive et éco-responsable.

Sécuriser les biens et les personnes.

Créer des situations d'apprentissage, dans et hors de l'établissement, adaptés aux personnes accompagnées et à leurs objectifs.

Contribuer avec l'équipe pluriprofessionnelle à la construction d'un parcours jalonné de séquences d'apprentissage adaptées au projet professionnel de la personne.

Soutenir la valorisation et à la reconnaissance des compétences par la personne et son environnement.

## Modalités pédagogiques

Formation en présentiel. Alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise selon calendrier défini.

Individualisation des contenus en fonction du niveau et de la progression des apprenants.

## Profil des intervenants

Formateur(trice)s professionnel(le)s  
Professionnel(le)s du secteur

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

## Méthodes pédagogiques

Méthode inductive et pédagogie active. Mises en situation et études de cas dans une perspective de professionnalisation. Enseignements s'appuyant sur les expériences des stagiaires formés afin d'enrichir les pratiques de tous et de consolider les acquis et les bases théoriques.

## Moyens pédagogiques

Salles de cours équipées – classe mobile – tableau interactif-support papier et numérique

## Durée

Stage long 980 heures Stage court 105 heures dans une structure différente

## Délais et modalités d'accès

# MONITEUR D'ATELIER EN ETABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE

Oui

## Modalités d'évaluation

Bloc 1 : Oral de 30 min prenant appui sur un dossier synthétique de 8 à 10 pages,  
Bloc 2 : Oral de 30 min prenant appui sur les pièces professionnelles relatives à une production de bien ou de services et d'une observation commentée sur site de la pratique du candidat en matière de sécurité et d'adaptation des postes de travail,  
Bloc 3 : Oral de 30 min prenant appui sur un dossier synthétique de 5 à 8 pages à propos d'une séquence d'apprentissage vécue.

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Nombre de participants

16 participants maximum

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Code RNCP : 332
- Formacode : 44057 ; 44024
- Code NSF : 332

Démarrage de session selon dispositifs prévus en accord avec l'OPCO Santé  
Délai d'inscription dans le respect de délai de prise en charge par l'OPCO Santé

## Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO Santé

## Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :  
Encadrant technique d'insertion – RNCP 34336  
Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique – RNCP 36697  
Educateur spécialisé – RNCP 37677

SUITE DE PARCOURS :  
Moniteur Educateur / Educateur spécialisé

DÉBOUCHÉS :  
Le Moniteur d'Atelier en Milieu de travail protégé exerce principalement dans les ESAT (3/4 des emplois) et dans les EA.

– Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) :  
ils relèvent de la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale de janvier 2002. Ils sont publics ou privés et ont une double mission d'accompagnement socio-professionnel et d'équilibre économique. Les ESAT permettent aux adultes handicapés de travailler dans un milieu favorisant leur épanouissement personnel et leur intégration sociale. Ce sont simultanément des structures de mise au travail et des structures médico-sociales.  
Les personnes handicapées travaillant en ESAT n'ont pas de statut de salarié et sont des usagers d'une structure sociale et médico-sociale. Les travailleurs signent un contrat de soutien et d'aide par le travail (loi de février 2005) et ont droit à une rémunération garantie.

– Les entreprises adaptées (EA) :  
elles ont pour objectif l'insertion et la promotion professionnelle des travailleurs handicapés. Elles peuvent être créées par des collectivités et des organismes privés ou publics, et sont des entreprises à part entière employant au moins 80% de travailleurs handicapés qui travaillent généralement en sous-traitance pour des entreprises classiques.  
Les travailleurs handicapés employés par une entreprise adaptée ont le statut de salarié et en possèdent tous les droits. L'EA reçoit une aide au poste de travail financée par l'Etat.

Type d'emplois accessibles :  
Moniteur / Monitrice d'atelier en établissement spécialisé

## Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

# MONITEUR D'ATELIER EN ETABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE

## CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :  
referent.handicap@gretasudchampagne.com  
Référent(e) mobilité :  
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

## Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards  
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)